

## Déclaration de franchissement de seuils de participation FS/EM/20/2012

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Société Partner Investissement (SPI) représentée par son Directeur Général, M. Karim Ammar, a déclaré le 17 juillet 2012, avoir acquis sur le marché central de la bourse de Tunis, le 5 juillet 2012, 13.011 actions Ennakl Automobiles, au cours unitaire de 12,152 dinars tunisiens<sup>1</sup>, franchissant indirectement à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, SPI détient directement 13.011 actions Ennakl Automobiles, soit 0,043% du capital de ladite société et à travers une action de concert 1.491.181 actions, soit 4,971% du capital.

La participation totale (directe et à travers l'action de concert) de la société SPI est de 5,014% dans le capital d'Ennakl Automobiles.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, la société SPI envisage de poursuivre ses achats sur la valeur concernée.

La société SPI agit de concert avec les sociétés suivantes :

Dénomination	Nombre d'actions détenu	Nombre de droits de vote détenu	Part du capital détenue (en %)
Sté ATHENA FINANCES	319.453	319.453	1,065%
Sté CEDRIA	286.005	286.005	0,953%
Sté DICK	254.871	254.871	0,85%
Sté El Hadayek	2.331	2.331	0,008%
Sté El Hana	5.025	5.025	0,017%
Sté Le Coin Bleu	26.500	26.500	0,088%
Sté OASIS	126.290	126.290	0,421%
Sté PGH	51.093	51.093	0,17%
Sté Poulina	128.309	128.309	0,428%
Sté de Nutrition Animale	117.659	117.659	0,392%
Sté TDS	173.645	173.645	0,579%
	<b>1.491.181</b>	<b>1.491.181</b>	<b>4,971%</b>

<sup>1</sup> Cours de change Dinar tunisien au 5 juillet 2012 : 5,5389 MAD

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières